

École Maternelle La Fontaine

Compte rendu du conseil d'école du 25 Février 2013

En présence :

des enseignantes de l'école : Mmes Deroux, Jegen, Guéry, Gonsard, Reynard et Naudin.

de l'Atsem : Mme Da Silva

de la municipalité : Mme Alzon, adjointe aux affaires scolaires et Mme Deniot, responsable des affaires scolaires.

de la psychologue scolaire: Mme Jaulmes-Constan

des représentants des parents d'élèves : Mmes Walter, Bourgeois-Joëts, Théveny, Roman et Guérin.

Etaient Absentes et excusées :

Mme Petit : Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme Nowicki : DDEN

Mme Yeremiyew : représentante des parents d'élèves

1 Les rythmes scolaires

Les représentants de parents d'élèves de la FCPE ont exposé leurs différentes actions liées à cette réforme concernant les rythmes scolaires.

Ont été réalisées :

- une synthèse du décret du 24 Janvier 2013 pour qu'il soit accessible au plus grand nombre,
- une réunion avec Madame Alzon pour connaître les différentes informations données par la DASEN (Directrice Académique des services de l'éducation nationale),
- une réunion avec les enseignants et les ATSEM de Wissous, afin de profiter de leurs expériences et de leurs points de vue le 20 mars.

De son côté, la Mairie nous a fait l'annonce d'une **réunion d'information le 9 Avril 2013**, à laquelle **sont invités les enseignants, l'accueil de loisirs, tous les parents d'élèves** ainsi que divers intervenants. Fera suite à cette réunion, un questionnaire demandant l'avis de tous à propos des nouveaux rythmes à adopter.

Madame Alzon a rappelé le choix de la commune de Wissous de demander, fin Mars, une dérogation pour pouvoir appliquer **cette réforme à la rentrée 2014**, et de pouvoir ainsi dialoguer sur les différents aménagements : pause méridienne, horaire de fin de classe, classe le mercredi ou le samedi matin, impact budgétaire causé par la plus grande place donnée au périscolaire etc...

2 Les subventions de la caisse des écoles et les idées de sorties ou spectacles

Nous rappelons que la Caisse des Écoles accorde une subvention équivalente à 14€ par élèves de maternelle, versée à la coopérative scolaire. Les professeurs choisissent ensuite de l'utilisation de ces fonds pour des sorties ou des spectacles.

Vendredi 1er Mars, une classe de moyenne section et une classe de grande section s'est rendu au

parc de la Villette pour une matinée de promenade dans les jardins à thèmes ; puis la classe de moyenne section a découvert un atelier à 14 heures, intitulé "Ah l'eau" à la cité des enfants et la classe de grande section a passé son après-midi à la cité de la musique pour y découvrir et y manipuler les instruments du monde (en rapport avec le thème de l'école).

Le 31 mai, les moyens de Mme Guéry et les grands de Mme Naudin, se rendront à la cité des enfants pour les ateliers « Miel et pain d'épices » pour les moyens et « Prets, partez ! » pour les grands.

Le 2 et le 5 Juillet, les deux classes de petites sections se rendront à la ferme pédagogique du Bel Air à Villiers le Bâcle, pour y côtoyer et nourrir les animaux et participer à un atelier cuisine avec deux animateurs de la ferme par classe. Coût du projet : 576 euros la journée, par classe.

Charlotte Roman, maman d'élève, a également créé un petit spectacle sur le thème des indiens, intitulé "La grande victoire du petit indien", qu'elle présentera gratuitement à toute l'école maternelle, avec l'aide d'autres mamans le vendredi 5 avril.

3 Le changement d'ATSEM

Pour information, nous rappelons que l'école bénéficie d'une ATSEM par classe. Nous accueillons Mme Laetitia Benard en tant que nouvelle ATSEM d'une classe de moyenne section en remplacement de Mme Christelle Gilles.

4 Les travaux

Remarques sur les différents travaux :

- Un trou dans le toit provoque une fuite dangereuse en haut des escaliers, mais la Mairie affirme qu'une entreprise interviendra bientôt.
- Une serrure cassée a été retirée à défaut d'être réparée.
- Dans le couloir les 3 ampoules en panne cet hiver ont été réparés au bout de plusieurs mois.
- Le portail marron en face de la cantine, qui sert aussi à l'accueil de loisirs, est fermé par une grosse chaîne et un cadenas. Les enseignantes demandent qu'ils soient remplacés par une serrure.
- Est également demandée la clé qui permet d'ouvrir la classe adjacente à la cantine de l'extérieur .
- Le groom de la porte menant à la verrière n'a toujours pas été changé.

5 La proposition du conservatoire

Comme l'an dernier, le conservatoire propose d'accueillir les élèves pour une présentation des différents instruments, à raison d'une intervention par classe.

L'école va demander si une intervention plus régulière pourrait être mise en place l'année prochaine.

6 L'hygiène des sanitaires (bas) après les mercredis

Les institutrices déplorent de retrouver les sanitaires près de la cantine, sales et malodorants le jeudi matin. En effet, le ménage y est fait le mardi soir mais les enfants fréquentant l'accueil de loisirs le mercredi, déjeunent à la cantine et utilisent donc ces sanitaires sans qu'ils soient nettoyés

de nouveau.

En réponse à ce problème, la Mairie a demandé depuis quelques semaines à ce que le personnel de cantine s'en occupe le mercredi.

Un autre problème est soulevé par les institutrices qui demandent si l'effectif homme/femme ne pourrait pas être équilibré chez les animateurs de l'accueil de loisirs. En effet, en maternelle, les animateurs sont en majorité masculins et ne peuvent pas entrer dans les sanitaires pour aider les enfants à se nettoyer, ce qui rend l'organisation des passages aux toilettes difficile.

7 Le budget cars pour les sorties

Madame Deroux reconnaît recevoir une somme généreuse pour les différents projets de sorties mais le "budget cars" impose des limites qui ne permettent pas l'utilisation globale du budget alloué sauf si la coopérative finance également le transport.

Le "budget cars" alloué par la Mairie s'élevant à 500 euros par classe.

8 Les questions de parents

- Les classes sont-elles aérées en hiver ?

Ce sont les ATSEM qui aèrent les classes tous les matins et tous les soirs en les nettoyant.

- Une enseignante de grande section étant enceinte actuellement, qui sera sa remplaçante ?

Personne ne le sait à l'avance et c'est la DASEN qui prend cette décision.

9 Les informations diverses

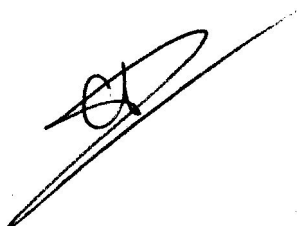
Les photos de classes auront lieu le 12 Avril 2013. Il sera possible de faire photographier les frères et sœurs qui sont dans l'école maternelle, ensemble.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 21 Juin 2013.

Nous rappelons que le mercredi 22 mai 2013 et le vendredi 5 juillet, les enfants auront classe normalement en remplacement des journées de vacances supplémentaires rajoutées aux vacances d'automne 2012.

Les enseignantes et les enfants remercient leurs parents pour ces bonnes crêpes qui ont ravi les gourmands lors du carnaval du vendredi 22 février.

Mme Deroux,
Directrice de l'école



Mme Roman,
représentante
des parents d'élèves
FCPE

